

Réf : AT/DO29/SDT/D.E.P/76/2019

MASCARA le : 11 SEP. 2019

# MISE EN DEMEURE

Mr BENKHEDDA BOUALEM

ETP Travaux batiments TCE

06 Rue LAHOUEL DJILLALI REBAHIA-W SAIDA

**Objet :** Deuxième(2<sup>ème</sup>)Mise en demeure.

Vu le contrat N° 07/2019 du 16-05-2019 relatif au projet de canalisations urbaines au profit du parc industriel d'Oggaz pour un montant de 12 248 134.50 DA/TTC et avec un délai de 45 jours calendaires qui vous lie à Algérie Télécom, et qui vous a été notifié le 16/05/2019, et suite au PV de constat(Algérie Télécom-BET URBOR) du 26/08/2019 relatif à l'arrêt des travaux en raison des contraintes rencontrées sur site, un ODS d'arrêt des travaux N° :05/2019 vous a été notifié le 27/08/2019 au quelle vous avez avisé par voie téléphonique.

A cet effet, je vous mets en demeure pour se présenter auprès du siège de la direction opérationnelle de MASCARA afin de notifier votre ODS d'arrêt des travaux.

Le Directeur Opérationnel

Algérie Télécom SPA  
Direction Opérationnelle de Mascara

Signature :  OUSEF KAMEL